

AVIS A LA POPULATION

RÉUNION D'INFORMATION PRÉALABLE (projet de catégorie B)

dans le cadre de la réalisation d'une étude d'incidences sur l'environnement concernant la demande de permis d'urbanisation des sociétés INTERNATIONAL REAL ESTATE SA et MAXIGROUPE SA. **Le projet vise la création d'environ 335 logements (maisons et appartements) ainsi que des voiries sur un terrain d'une superficie de près de 6 ha situé entre la Dyle, la rue des Liniers et la rue des Drapiers à 1300 Wavre.**

DEMANDEURS ET ADRESSES POSTALES :

INTERNATIONAL REAL ESTATE SA, Rue Granbonpré 11 à 1435 Mont-Saint-Guibert
MAXIGROUPE SA, Fontaine Cabouche 9 à 1390 Grez-Doiceau

PERSONNE DE CONTACT :

Jean-Pierre STASSEN - Tel : 0485 59 51 70 - Courriel : jps@maxigroupe.be

LIEU D'IMPLANTATION :

Rue des Liniers et rue des Drapiers à 1300 Wavre : parcelles cadastrées 2ème division, section G, numéros 162 D 2, 162 E 2, 162 F 2, 162 G 2, 164 A 3, 243 B, 245 C, 246 E et 246 F.

Conformément aux dispositions des articles D.29-5 et suivants et R.41-1 et suivants du Code de l'Environnement, INTERNATIONAL REAL ESTATE SA et MAXIGROUPE SA, vous invitent à participer à la réunion d'information relative à l'objet susmentionné et organisée :

Le jeudi 5 mai 2022 à 19h00

A la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville, Place de l'Hôtel de Ville 1 à 1300 Wavre.

Seule la commune de Wavre a été désignée comme étant susceptible d'être affectée par le projet. Cette réunion d'information a pour objectif :

1. de permettre au demandeur de présenter son projet ;
2. de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
3. de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
4. de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Toutes informations complémentaires relatives au projet peuvent être obtenues auprès du bureau d'architecture (voir ci-dessous).

Bureau d'architecture EPU-re Mme Marie-Yvonne de Saint-Georges Rue de la Houssière 77 à 1435 Hévíllers 010/65.96.88 mail@epu-re.be
--

Toute personne peut, dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion d'information, émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, en les adressant par écrit au **Collège communal de Wavre, Place de l'Hôtel de Ville à 1300 Wavre**, en y indiquant ses nom et adresse. Elle en adresse une copie à la **société MAXIGROUPE SA, sise Fontaine Cabouche, 9 à 1390 Grez-Doiceau**, laquelle la communique sans délai à l'auteur de l'étude d'incidences. Les courriers ainsi collectés par le bureau d'études en charge de la réalisation de l'étude d'incidences sur l'environnement sont traités par ce dernier en vue d'apporter des réponses aux éléments soulevés. Les coordonnées des expéditeurs ne sont pas utilisées à des fins commerciales.